

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES
Régie autonome des transports parisiens

**Décision n° 5673 du 27 août 2007 portant désignation
du président du conseil de discipline**
NOR : *DEVT0764444S*

Le président-directeur général,

Vu l'article 156 du statut du personnel et son annexe XII/2A concernant le conseil de discipline,

Décide :

Article unique

De désigner Mme Cailliau (Dominique), responsable de l'unité management des relations sociales du département gestion et innovations sociales (GIS/MRS) pour présider le conseil de discipline.

En cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci, sont habilités à la substituer :

Mme Bass (Anny), responsable d'entité au sein de l'unité management des relations sociales du département GIS ;

M. Galéa (Jean-Pierre), responsable de l'unité développement des compétences des opérateurs du département GIS ;

Mme Gauthier (Françoise), responsable ressources humaines du département DAT ;

M. Genêt (Alain), délégué général aux cadres supérieurs ;

M. Guilbert (Christian), responsable ressources humaines du département BUS ;

M. Lovisa (Patrice), responsable ressources humaines du département M2E ;

Mme Mongin (Catherine), responsable ressources humaines du département EST ;

M. Scuotto (Antonio), responsable ressources humaines du département SEC.

La présente note générale annule et remplace la note générale n° 2006-5637 du 20 juillet 2006.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables de la République française.

Fait à Paris, le 30 août 2007.

*Le président-directeur général de la
RATP,
P. Mongin*